

Causse Sauveterre - photo : J-C. Paulet

Bulletin municipal de la commune des Gorges du Tarn Causses

N°02 - 2^{eme} trimestre 2017

<http://www.montbrun48.fr/>

<http://www.quezac-lozere.com/>

<http://www.mairie-sainte-enimie.fr/>

SOMMAIRE

Page 1

Sommaire
Edito du Maire
Infos pratiques

Page 2

Benne d'Hauterives
Passerelle de Blajoux
ZPR

Page 3

La Gravière de Sainte-Enimie
L'entrée de Champerboux

Page 4

Une plaque souvenir Régine Gerbail
Compteurs Linky

Page 5

Journée des arts au collège
Fin de l'année scolaire à l'école

Page 6

C'est reparti avec La Burlatine
L'Harmonie de Mende

Page 7

Altaripa
La Burlo
La marmite à idées

Page 8

Etat Civil
Brèves
A suivre
Coup de coeur, coup de gueule
Registre des personnes vulnérables

L'ÉDITO DU MAIRE



Chers habitants et habitantes de la commune Gorges du Tarn Causses,

Ce nouveau bulletin vient vous présenter le programme des nombreuses animations qui se dérouleront sur notre commune cet été ; ce programme n'est pas exhaustif et vous trouverez de nombreuses sorties sur l'agenda 365, actualisé par l'office du tourisme.

Nous avons la chance d'avoir une commune sur laquelle se déroule de nombreuses manifestations sportives, culturelles et de voisinage, moments d'échange et de convivialité que nous devons à nos associations locales et départementales.

Je félicite et encourage tous les bénévoles qui font que ces événements puissent exister, ainsi que les élus chargés de l'animation municipale.

Notons également, en cette période de grosses chaleurs, l'attention particulière que chacun d'entre nous doit porter aux plus vulnérables. Je vous invite à lire l'article page 8 sur le plan communal de sauvegarde, et de ne pas hésiter à vous inscrire, vous ou vos aînés, afin de permettre à nos équipes de prendre régulièrement de vos nouvelles.

Enfin, comme les années passées, nous sommes toujours soucieux de trouver des places de stationnement supplémentaires, en particulier à Sainte-Enimie. A ce sujet, vous pourrez lire l'article sur la Gravière en page 3. Et bien sûr, vous pourrez suivre l'avancée des travaux sur l'ensemble de notre nouvelle commune.

Je vous souhaite à tous une bonne saison estivale, et reste, ainsi que les maires délégués des communes historiques, à votre écoute et à votre service.

**Le maire,
Alain Chmiel**



INFOS PRATIQUES

Contacts :

Mairie de Sainte-Enimie :

04 66 48 50 09

Mairie annexe de Quézac :

04 66 44 21 26

Mairie annexe de Montbrun :

04 66 48 55 21

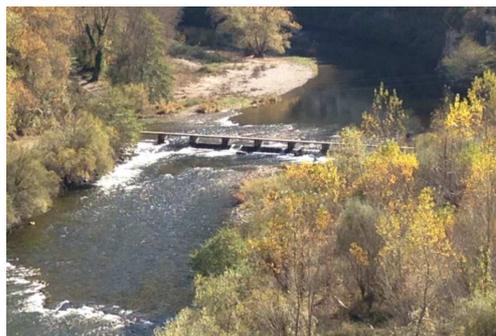
Horaires des déchetteries :

Sainte-Enimie : mercredi 13h30 - 17h et samedi 8h30 - 12h (été : mercredi matin en sus)

Florac : du mardi au samedi 10h-12h et 14h-18h

Benne d' Hauterives

La benne, qui permet aux habitants du village de Hauterives d'amener depuis la route leur matériel jusqu'à leur résidence, a été arrêtée courant mai suite à un contrôle de sécurité de l'APAVE. Cette benne qui a été installée il y a une vingtaine d'années, a été utilisée de manière intensive pour la restauration des maisons ; son état d'usure demande aujourd'hui d'importantes réparations. Au vu de l'investissement à réaliser, sa remise en service ne devrait pas intervenir avant 2018.



Passerelle de Blajoux

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la digue de Blajoux doit être effacée. Une passerelle piétonne créée sur cette digue permet de maintenir un lien entre le village de Blajoux et celui de la Chadenède, l'effacement du seuil amènera la démolition de ce passage. L'agence de l'eau Adour-Garonne a engagé, avec le syndicat mixte et la commune, une étude sur l'effacement et la reconstruction de l'ouvrage. L'agence prend à sa charge le coût financier total des études et de la démolition ; en ce qui concerne la reconstruction de la passerelle, elle nous propose un financement à hauteur de deux fois le coût engagé pour l'effacement du seuil. Sous réserve de régler les problèmes fonciers et d'obtenir les aides promises, la commune s'est engagée à réaliser cette opération, qui, si elle n'est pas dans le programme de l'agence de l'eau maintenant, sera plus tard une obligation à la seule charge de la commune.



Zone de publicité restreinte

Par délibération du 1er mars 2007, sous le mandat de M Maurice Pages, le conseil municipal de Sainte Enimie a établi une zone de publicité restreinte (ZPR) sur les bourgs de Sainte-Enimie, Prades et Le Céret.

Avant la mise en place de ce règlement dans le village de Sainte-Enimie en particulier, les enseignes étaient tellement présentes qu'elles devenaient invisibles et masquaient les façades des maisons, les commerces ayant quatre à cinq enseignes indiquant la même chose et ne permettant pas la lecture des bâtons ou dégradant le paysage.

Par la suite et à force de persuasion et de contrôle les commerces de la commune ont joué le jeu et ont respecté le règlement.

Lors de sa dernière visite l'adjoint de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, accompagné d'Agnès Badaroux, conseillère municipale et d'Anne-Marie Miccoli, maire délégué de Sainte-Enimie ainsi que d'un représentant de la gendarmerie, a pu constater une recrudescence des panneaux et signalétiques non-conformes et une forme d'incompréhension de la part de certains commerçants qui semblent ignorer que toute installation d'enseigne est soumise à autorisation préalable du maire.

Nous rappelons que le règlement de la zone de publicité restreinte est à la disposition des

intéressés à la mairie ainsi que sur le site de la commune de Sainte-Enimie.

La validité de la ZPR arrive à échéance en 2020. Par délibération du 7 juin 2017 le conseil municipal a décidé d'élaborer sur la totalité de la commune nouvelle un règlement local de publicité qui remplacera l'ancienne ZPR. La population sera régulièrement informée de l'élaboration du document qui sera soumis à enquête publique.

S'il est en effet important pour un commerce d'être vu, le nombre important de commerces peut amener à de la surenchère. Les visiteurs que nous accueillons dans notre commune et plus particulièrement à Sainte-Enimie, viennent et s'arrêtent dans le bourg, pour découvrir un des plus "beaux villages de France", une station de tourisme classée au cœur d'un site naturel remarquable.

Ces classements nous engagent tous à faire des efforts d'autant qu'ils ne sont pas délivrés une fois pour toute. Ainsi le classement en station de tourisme dont jouit la commune de Sainte-Enimie arrive à son terme en 2018, un nouveau classement est en cours de préparation avec des normes de plus en plus qualitatives et de nombreux points sont discriminants.

Rappelons-nous que nous faisons partie des 156 communes sur 36 000 qui bénéficient du label « plus beaux villages de France » qui permet de faire connaître et reconnaître la qualité exceptionnelle de notre patrimoine.



LA GRAVIERE

Comme vous avez pu le constater, des modifications ont été amenées au niveau du parking de la Gravière à Sainte-Enimie, certains ont pu s'interroger sur le choix de modifier les usages dans ce secteur. Aussi, à l'heure où notre commune s'est agrandie et suite aux dernières interrogations sur la modification d'un emplacement réservé du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Enimie, il nous semble important de communiquer sur le sujet.

Nous avons sur notre commune, et en particulier à Sainte-Enimie du fait de sa labellisation parmi les "plus beaux villages de France", une fréquentation touristique tout au long de l'année de personnes qui baladent ou randonnent et viennent chez nous pour découvrir ce village dans un paysage exceptionnel. Depuis de nombreuses années, les municipalités successives recherchent des lieux où créer du stationnement, sans guère de succès - il est bien connu que l'on ne peut stationner à Sainte-Enimie : certains jours les stationnements sont engorgés et dans le village on voit peu de monde.

Pour les usages du parking, un constat a été établi :

- L'implantation de bases de canoës aux extrémités de ce parking et l'utilisation de places de stationnement pour implanter ces commerces, entraîne un va et vient régulier de véhicules avec remorques qui engorge la circulation sur le parking et oblige une emprise sur la largeur des accès et des voies de circulation.

- Une grande partie des clients de ces entreprises partent le matin en canoë, laissant leurs véhicules sur le parking, limitant grandement le renouvellement des places en journée, et au moment de grande affluence.

- Les activités de canoës, majoritairement estivales, sont un atout pour l'attraction de notre territoire et indispensables à l'activité locale. Néanmoins, les autres bases de canoë du secteur sont situées en extérieur des villages et possèdent des stationnements privés.

- Le village de Sainte-Enimie est prisé pour son charme. Or, les couleurs criardes de bases de canoës au bas de ce site remarquable n'est pas du meilleur goût, notamment lors de prises de vue de la vallée, du pont ou du saule pleureur.

- Les campings cars ont tendance à stationner en formant un écran devant la rivière, et pour la plupart à utiliser les lieux comme s'ils étaient au camping.

- Le manque de limitation entre la plateforme de béton du parking et la plage, amène les baigneurs à se retrouver contre les véhicules, où voire même des véhicules plonger dans la rivière.

- La plateforme du parking est affaiblie et doit être renforcée, pour ne pas être emportée un jour par une crue.

Au vu de ce constat, le conseil municipal s'est prononcé en juin 2016 pour ne plus louer dès 2017 de domaine communal sur le parking de la gravière aux exploitations de canoës. Suite à cela, une entreprise s'est relocalisée à Chantepedrix afin d'exercer son activité, ce qui a dû entraîner la modification du PLU de la commune de Sainte-Enimie. La seconde entreprise n'a pas accepté de changer de lieu malgré les propositions qui lui ont été faites, le difficile accès à son embarcadère et le risque de recevoir les clients sous le pont.

Pour cet été, la plateforme du parking a été limitée aux véhicules légers par des portiques. Des places réservées aux campings cars sont créées le long du mur sous la route. Les nouveaux marquages ont réduit l'emprise du stationnement sur les rives : la réduction des voies de circulation permet cette limitation sans perte de places (le parking était composé de 115 places, il en contient 130 à présent). Des voies de circulation piétonne ont aussi été mises en place pour sécuriser le parcours des visiteurs vers le village.

Une étude sera lancée à l'automne : elle prendra en compte l'ensemble des besoins du site autant pour le stationnement que pour le matériel urbain. Si cette formule est concluante, elle pourrait permettre de créer une ceinture consolidant la plateforme tout en délimitant et en élargissant la plage.

L'entrée du village de Champerboux se transforme.



Même si les travaux ne vont pas aussi vite que souhaité l'entreprise AB Travaux fait du très bon travail. L'aménagement du devant de l'église et du presbytère est terminé : il ne manque quasiment que les bacs à fleurs et la rénovation des WC publics.

Le cimetière est presque terminé et les abords, espaces verts et mise en forme du parking sont en cours de réalisation.

La charpente de la citerne reste à poser et surtout le rejointoiement de la façade du presbytère à réaliser.



Une plaque souvenir dévoilée en hommage à Régine Gerbail

C'était un vœu de la Municipalité actuelle, inscrire dans l'histoire de la commune la mémoire de Régine Gerbail, maire de Montbrun de 2005 à 2015. Cette volonté, en accord avec la famille et encouragée par les habitants s'est concrétisée par un événement émouvant et chaleureux le 10 juin, jour du dévoilement d'une plaque souvenir apposée sur le mur de façade de la salle polyvalente, salle dédiée à la vie du village.

C'est le petit Gaspard qui a eu l'honneur de découvrir le nom de sa grand-mère avant que Jean-Luc Michel, maire délégué de Montbrun, prenne la parole pour remercier ses invités et rendre hommage à Régine Gerbail, disparue en 2015. Une assistance nombreuse parmi laquelle outre la famille, présence essentielle et précieuse, se retrouvaient les habitants, les employés de la commune, les représentants du PNC et de la gendarmerie. Des remerciements étaient adressés à Mme Longépé, Mr Gaudry, aux conseillers départementaux G. Pantel et D. Bertrand, aux maires actuels de Mas-Saint-Chély, Ispagnac, Sainte-Enimie et Quézac, et celui de la nouvelle commune Gorges du Tarn Causses, le maire de La Malène étant excusé.

Jean-Luc Michel a ensuite dressé le riche bilan du mandat de Régine Gerbail, tant au niveau de la commune que de la Communauté de Communes : agrandissement et rénovation de la salle polyvalente, création d'une ferme de reconquête, d'une station d'épuration, amélioration de la route de la Côte, embellissement du village, mise en place de fermage sur les sectionnaux, action sur le réseau de distribution en eau potable... En évoquant la travailleuse acharnée toujours prête à relever les défis, Jean-Luc Michel a mis

aussi en lumière la réalité de son passage, sa présence à Montbrun et sur le causse tant aimés. Puis MM Gaudry, Chmiel et Bertrand ont chacun pris la parole, tous unanimes à reconnaître chez Régine les compétences, le courage soutenu pour défendre ses valeurs morales comme la liberté et la dignité de l'homme.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif était servi dans la cour de l'école. Le panorama magnifique qui s'y déploie offrait une belle hauteur de vue, un écho digne de la belle personne évoquée, au regard chargé d'intelligence et de bienveillance.



COMPTEURS LINKY

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la pose systématique des compteurs LINKY et surtout à vous inquiéter des problèmes qui en découlent. Partant de ce constat, la municipalité a pris la délibération suivante :

DE_2017_075 - Objet : Avis sur la pose de compteurs LINKY

Le Maire informe le Conseil Municipal de plusieurs courriers reçus en mairie émanant d'usagers ou d'autres communes et alertant sur la pose des nouveaux compteurs communiquant « LINKY ».

En effet, ENEDIS a entamé une démarche de renouvellement des compteurs électriques qui remplaceront progressivement les compteurs existants. Ces compteurs dits communicants permettent le transfert d'informations sans déplacement de techniciens notamment pour les relevés.

Certaines personnes s'interrogent sur l'innocuité de ces compteurs qui utilisent la technologie des Courants Porteurs en Ligne (CPL) pour transférer les informations sous forme de signaux électriques. Ces ondes sont classées par l'OMS dans la catégorie 2B, celle des agents «pouvant-être cancérogènes » pour l'homme sans qu'on arrive à mesurer concrètement un effet.

Néanmoins, ENEDIS se défend en évoquant que le compteur Linky n'envoie pas de signal dans l'air mais dans le câble électrique ce qui n'engendre qu'une très légère émission de champ électromagnétique.

ENEDIS indique également que le café et les légumes marinées sont classés par l'OMS dans la catégorie 2B.

Par ailleurs, les communes qui ont déjà émis des avis contre l'installation de ces nouveaux compteurs se sont interrogées sur le fait que les réseaux publics de distribution appartiennent aux collectivités territoriales ou à leur groupement et sont concédés à ENEDIS (Article L322-4 du code de l'énergie). Ainsi, dans le cas où les compteurs se révélaient être dangereux pour la santé à long terme, la responsabilité des collectivités territoriales pourrait éventuellement être engagée.

De plus, le système de communication à distance se révèle intrusif puisque les relevés de consommation sont enregistrés en continu donnant des indications sur le mode de vie des usagers. L'automatisation des coupures ou de baisse de puissance faisant craindre également une déshumanisation dans la prise en charge de ces procédures.

Pour finir, aucune assurance n'est apportée par ENEDIS afin de garantir la pose des compteurs par des agents ayant la qualité d'électricien. Des négligences qui pourraient faire courir à l'utilisateur un risque de défaillance de l'installation aux conséquences potentiellement dramatiques.

Dans ce cadre, le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la pose des compteurs Linky sur la commune Gorges du Tarn Causses

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EMET un avis défavorable à l'installation des compteurs LINKY sur le territoire de la commune Gorges du Tarn Causses considérant les doutes persistants sur l'innocuité de ces dispositifs

La commune poursuit son action en saisissant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur les données transmises à ENEDIS, et en prenant un arrêté suspendant l'implantation de ces compteurs.

JOURNEE DES ARTS AU COLLEGE



Beau palmarès pour le collège UPP Pierre Delmas à Ste Enimie
Pour la deuxième année consécutive, les élèves de 4e et 3e ont remporté le concours de littérature le Défi Babelio au niveau national. Les élèves ont mené un travail de longue haleine en lisant des ouvrages de littérature jeunesse contemporains et en rédigeant des critiques. Ils ont parallèlement réalisé des bandes-annonces de livres que les parents d'élèves ont pu découvrir lors

de la journée des Arts, organisée chaque année et qui marque la fin de l'année scolaire. C'est en présence de M. Clément, inspecteur d'académie et de M. Dumas, principal du collège de Florac-Trois Vallées-UPP Pierre Delmas Ste-Enimie, que cette journée s'est déroulée dans une ambiance médiévale en compagnie de la troupe « la Burlatine », venue initier les élèves aux danses et combats médiévaux. Les élèves ont pu s'immerger totalement dans l'ambiance grâce aux costumes prêtés par la Burlatine et réalisés par leurs soins. Chants, diaporamas photos et projections des bandes-annonces des livres du Défi Babelio ont clôturé la journée mettant ainsi en lumière le travail des élèves et de leurs professeurs.

Enfin, Mme Baldit, principale-adjointe de l'établissement, a saisi l'occasion de cette journée toute particulière pour annoncer la mise en place dès la rentrée prochaine d'un programme d'initiation à la pratique instrumentale individuelle. En partenariat avec l'École Départementale de Musique de la Lozère, les élèves auront l'opportunité de pratiquer un des 4 instruments proposés : guitare, guitare basse, batterie et piano et la création, de ce fait, d'un orchestre collégien.

Les vidéos seront bientôt en ligne sur le site du collège www.lol48.fr.



École Publique de Sainte-Enimie Année scolaire 2016-2017

Une nouvelle année riche en projets se termine à l'école publique de Sainte-Enimie : rencontres sportives avec l'USEP, Cinéco, festival de La P'tite Roulotte, VTT, voyage piscine à Saugues et bien d'autres encore !

Bonne continuation à notre grande Sailyk qui part au collège !
La kermesse, la fête de l'école et une sortie de toute l'école aux

Fin de l'année scolaire à l'école de Sainte-Enimie

abords de la Base Plein Air de Sainte-Enimie viendront clôturer cette année 2016-2017 !

Bonnes vacances d'été! Nous nous retrouverons dès la rentrée prochaine, le 4 septembre 2017, pour une toute nouvelle année !

DU COTE DES ASSOCIATIONS

C'est reparti avec la Compagnie Burlatine !



Après une année plus ou moins sabbatique, les activités de La Burlatine ont repris !

Toujours les mêmes fidèles auxquels se sont rajoutés une jeune lycéenne : Jade, un couple : Martine et Didier et un jeune homme : Ludovic.

Juliette, metteur en scène recrutée par la présidente, a proposé un scénario inspiré de "Roméo et Juliette" que La Burlatine met au point en y incluant les saynètes jouées les années précédentes sur le terrain de sport du collège.

Deux spectacles nous seront proposés les mardis : le premier le 25 juillet, le second le 22 août. Ils seront donnés à partir de 19h sur le boulodrome près de la source de Burle et dureront 1h30. Chaque spectacle sera suivi d'un festin médiéval préparé par Emilien Méjean, traiteur (frère de Doudou, notre plombier).

Vous pouvez dès maintenant vous faire inscrire pour le banquet auprès de Christine Loiseau, présidente (commerçante sur l'avenue du village) ou de Claudine Roque costumière (exposition du costume médiéval, place du presbytère).

A ne pas manquer... De beaux et bons moments pleins d'humour en perspective !!!



L'HARMONIE DE MENDE EN CONCERT A SAINTE- ENIMIE



Dimanche 25 juin sous le chaud soleil de 18h l'harmonie de Mende nous a fait le plaisir d'interpréter, gracieusement, musiques de film et musique classique dans la cour de la salle capitulaire.

Ce concert clôturait un week-end chargé à Sainte-Enimie avec la fête de la musique organisée par Culture et Loisirs et le festival Enimie BD organisé par l'association éponyme.

Merci à Madame Baldit qui a bien voulu ouvrir le collège pour permettre aux musiciens de s'installer.

A l'issue du concert, la commune a offert aux musiciens un casse croute très apprécié au bord de la Burle.

ALTARIPA

L'association est ouverte à tous ceux qui, en adhésion avec nos statuts, par leur savoir, leur savoir faire, leur disponibilité ou leur amour pour ce site peuvent œuvrer pour la défense, la sauvegarde, la mise en valeur, la restauration, la promotion du patrimoine architectural et paysager du pays de Hauterives.

Actuellement, un certain nombre de dossiers concernant le village sont ouverts : l'eau et l'assainissement, graves dysfonctionnements de la benne utilisée pour le transport des matériaux, l'évolution du lit du Tarn, qui creuse les berges en rive gauche, le manque de commodités pour les visiteurs du village (randonneurs, canoës...), le manque de parkings publics...

Et pourtant, Hauterives est classé dans le Grand Site National, il est intégré dans le périmètre Causse classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, et dépend de la commune Gorges du Tarn Causses. Ce sont 6000 randonneurs qui le traversent chaque année. Il est un peu la "vitrine" des Gorges du Tarn, de nombreux médias s'y intéressent, il est en photo dans de nombreux ouvrages ou articles, français ou

étrangers, et même dans des livres scolaires. Un dépliant réalisé par l'association retrace la vie au village d'hier à aujourd'hui. Il est mis à la disposition des visiteurs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, l'aide et les conseils que vous pourrez nous apporter seront précieux, et s'ajouteront à notre volonté collective de faire revivre ce si beau pays de Hauterives.

Si vous avez vécu au village, ou si vous l'avez connu autrefois, vous pourrez nous aider, avec vos souvenirs, à reconstituer son histoire...

Nous recherchons également des photos, des documents, des histoires se rapportant au Pays de Hauterives... Vous pouvez nous contacter soit par courrier, soit par Internet (jeannot.bancillon@gmail.com). ou encore par téléphone (06 84 36 87 86), pour d'autres renseignements. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.



CLUB « LA BURLO »



Encore une année bien remplie. Nous allons nous aussi prendre des vacances, et en septembre, nous nous retrouverons en pleine forme.

A notre rythme, tous les 15 jours le mardi, nous sommes 20 à 25 adhérents rassemblés à la salle des Associations. Après les informations de la Présidente, on échange, on propose des activités, on se raconte quelques blagues... Puis, place aux jeux : belotte, scrabble, rami, rumikub, mais aussi couture, chansons, etc...

Tout un beau programme !!!

La rencontre se termine par un bon goûter et chacun repart réconforté par ce bon moment partagé dans la joie et la bonne humeur.

Une nouveauté cette année, le dernier mardi du trimestre, on se retrouve devant un bon repas. En décembre on a fêté Noël. En mars, on a dégusté un succulent cassoulet, et en juin, c'est à la Canourgue avec les amis Lozériens de Génération Mouvement que nous clôturons la saison, toujours autour de la table !!!

Autres animations : galette et quine en janvier, crêpes en février, mise à niveau du permis de conduire en mars, fête des Grand-Mères en avril aux Douzes, journée de la forme à Sainte-Enimie en mai, rassemblant tout le secteur. Nous avons apprécié ce jour-là la voix d'Elodie reprenant les succès d'Edith Piaf. En juin, 44 personnes de Ste Enimie, Prades et Blajoux ont découvert un beau coin d'Auvergne : Bort les Orgues et le château de Val. Tout le monde a apprécié ce paysage au bord de l'eau.

Voilà tout ce qui a fait de l'année 2016-2017 une belle année pleine d'activités, ce qui nous permet de garder la forme.

Vive « La Burlo »

LA MARMITE A IDEES

Ateliers Créatifs
de
La Marmite à idées

Couture Crochet

Bricolage

Broderie

Fabrication de cosmétiques naturels

Dessin, Peinture, Atelier d'écriture

Tricot

Patchwork

Calligraphie

Contact :
Eliza 06 67 72 63 42
Véro 06 50 84 76 34

L'association la Marmite à idées vous proposera des ateliers à thème à partir du mois d'octobre 2017, place du Presbytère, dans le vieux village :

- Fabrication de cosmétiques naturels
- Fabrication de produits d'entretien naturels
- Couture
- Crochet
- Tricot
- Bricolage
- Patchwork
- Calligraphie
- Atelier d'écriture
- Atelier de de dessin, peinture...
- Cuisine d'autres pays

Tous ces ateliers s'effectueront, à tour de rôle, toutes les quinzaines, le vendredi de 17 H à 19h, sur inscriptions et après annonce dans la presse. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues, les autres pourront aussi poursuivre leurs activités manuelles en même temps.

La Marmite à idées est un lieu d'échanges de savoir-faire convivial et hivernal, ouvert à tout le monde.

CARNET ET AGENDA

Le carnet

Naissances

NURIS Armand, né le 24 mai à Mende.

SAPIN Gaspard, né le 7 juin à Mende.

LAURENT Ali Barnabé, né le 20 juin à Mende

Décès

PARADAN Fernande, le 3 mai à Chanac (de Champerboux).

BOIRAL René, le 4 mai à Florac

SAINT-PIERRE Marcelle Juliette, le 23 mai à Ispagnac (de Quézac)

Brèves

LA BIBLIOTHEQUE NE PREND PAS DE VACANCES

Durant les mois de juillet et août, **les bénévoles vous accueilleront** tous les samedis de 10h à 13h.

CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été encore, **LES P'TITS CAILLOUX** accueilleront les enfants de 3 à 12 ans dans l'enceinte de l'école primaire, du 17 juillet au 25 août.

Coup de coeur

Un grand merci aux 2 habitants de Champerboux qui ont travaillé tout un après-midi à nettoyer le cimetière, avant l'arrivée de l'équipe technique.

Coup de gueule

Ras le bol de la vitesse excessive dans les villages, et du non respect des "céder le passage"

A suivre...

Samedi 2 septembre :

Randonnée pédestre au départ de Sauveterre, organisée par Lou Clapas

Dimanche 3 septembre :

Pèlerinage de Quézac

Jeudi 7 septembre à 21h :

CINECO " De toutes mes forces"
Salle des fêtes de Sainte-Enimie

Samedi 30 septembre :

Repas dansant et fête à Sainte-Enimie

Registre des personnes vulnérables

Avec l'été reviennent les grosses chaleurs. Prenons soin des plus fragiles.

A cet effet, nous vous rappelons qu'un registre des personnes vulnérables est disponible en mairie.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire ou pour nous signaler toute personne isolée ou malade. La mairie pourra ainsi prendre de leurs nouvelles régulièrement et alerter les secours en cas de besoin.



Recevoir le bulletin municipal par e-mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr ou mairie.quezac@wanadoo.fr ou montbrun.mairie@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !